

D.a.m

**Documents d'archéologie méridionale**

Protohistoire du Sud de la France

25 | 2002

Varia

---

## Nouvelles sépultures à inhumation de La Tène à Lanslevillard (Savoie)

Catherine Bellon, Frédérique Blaizot, Franck Perrin et Michèle Rahatsötz

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/dam/416>

ISSN : 1955-2432

### Éditeur

ADAM éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 20 août 2002

Pagination : 233-244

ISBN : 2-908774-15-1

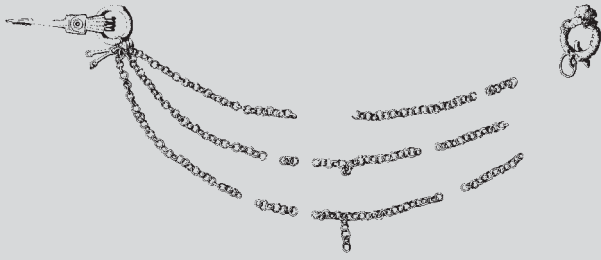
ISSN : 0184-1068

### Référence électronique

Catherine Bellon, Frédérique Blaizot, Franck Perrin et Michèle Rahatsötz, « Nouvelles sépultures à inhumation de La Tène à Lanslevillard (Savoie) », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 23 octobre 2006, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/dam/416>

---

Tous droits réservés



# Nouvelles sépultures à inhumation de La Tène à Lanslevillard (Savoie)

**Catherine BELLON, Frédérique BLAIZOT,  
Franck PERRIN, Michèle RAHATSOTZ \***

Des fouilles d'urgences ont mis au jour trois nouvelles inhumations datées de La Tène à Lanslevillard (Savoie), au lieu-dit l'Adroit. Les défunts, en décubitus dorsal, étaient probablement placés dans des coffres en bois calés et couverts par des dalles. Le mobilier céramique et un riche matériel métallique (fibules, bracelets, chaînette...) permettent de situer les ensevelissements à la Tène D1. Ces découvertes viennent compléter les données sur le deuxième âge du Fer de la vallée de l'Arc.

Mots-clés: Savoie, Lanslevillard, l'Adroit, nécropole, anthropologie, deuxième âge du Fer, mobilier métallique, céramique non tournée.

*Three new La Tène inhumations were brought to light during rescue excavations at l'Adroit, Lanslevillard (Savoie). The deceased were probably placed in wooden boxes enclosed and covered by stone slabs. The burials are dated to La Tène D1 by ceramic material and a rich metalwork assemblage (fibula, bracelets, and a chain). These discoveries contribute to our understanding of the second Iron Age in the Valley of the Arc.*

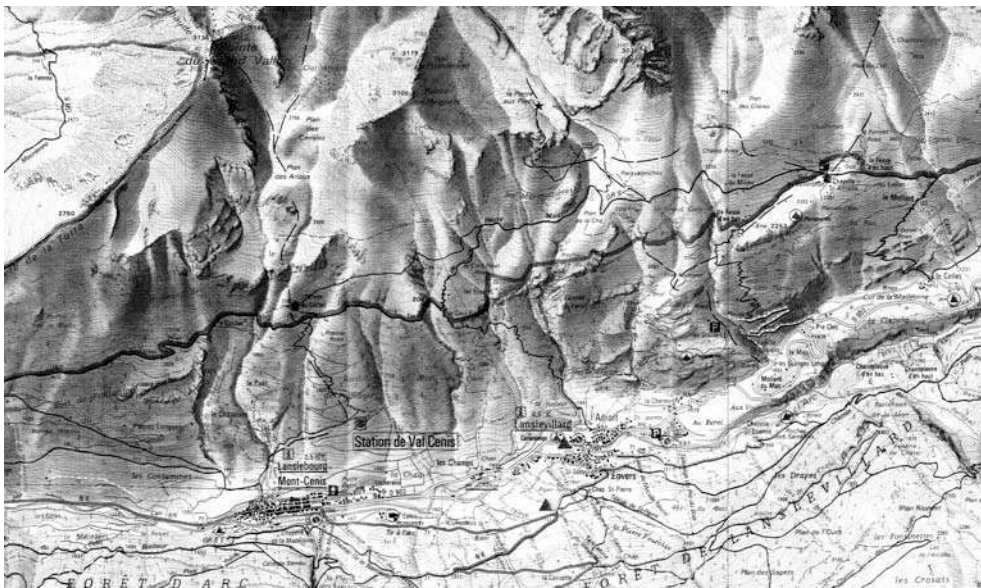
Keywords: Savoie, Lanslevillard, l'Adroit, necropolis, anthropology, second Iron Age, metalwork, hand-thrown pottery.

## 1. Le contexte historique

(C. B., F. P.)

Lanslevillard est situé au pied du col du Mont-Cenis, dans la Haute Vallée de l'Arc (Maurienne) (fig. 1)<sup>1</sup>. Au début de l'empire romain, cette région, ainsi que tout le massif du Mont Cenis, était peuplée par les *Medulli* qui, selon Strabon (IV, 6), « occupent les plus hautes cimes » des Alpes. Comme l'a montré G. Barruol, leur présence pourrait remonter à la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (si ce n'est auparavant); en effet, Tite-Live (XXI, 33, 11), retraçant l'itinéraire suivi par les troupes d'Hannibal<sup>2</sup> pendant l'automne 218 av. J.-C., localise, vers les sommets, un peuple anonyme « assez nombreux pour des montagnards » vraisemblablement les *Medulli*.

C'est probablement au cours du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. que se constitua un royaume (le futur *Regnum Cotii*), fédérant plusieurs peuples des Alpes françaises et du Piémont italien, parmi lesquels, peut-être déjà les *Medulli*<sup>3</sup>. Ces derniers pourraient être d'origine celtique (Barruol 1975, 333); toutefois, si l'onomastique révèle ponctuellement une forte composante celtique entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (*Donnus* et *Cottius* sont des noms gaulois) et le siècle suivant (Prieur 1983, 246-247), les sources historiques, Tite-Live en particulier (XXI, 32, 10), rapprochent les habitants de la Maurienne des Gaulois des bords du Rhône, c'est-à-dire des Celto-ligures (Barruol 1975, 150)<sup>4</sup>.



■ 1 Extrait de la carte IGN 3633ET (1/25000) Tignes-Val d'Isère.

## 2. Les découvertes archéologiques du second âge du Fer

Des découvertes funéraires attribuables à l'âge du Fer proviennent de la commune de Lanslevillard. L'une des plus anciennes est l'inhumation fouillée au lieu-dit "Mur des Sarrazins" située au nord de la commune (Chemin 1972; *Gallia* 1973)<sup>5</sup>. Datée du tout début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., cette tombe de la culture de Golasecca appartenait probablement à une petite nécropole, comprenant une vingtaine de sépultures, détruite dans les années 1960. Au col (ou Collet) de la Madeleine, près de la chapelle Saint-Laurent, lors des différentes fouilles d'une nécropole mérovingienne de la fin du VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C., il semble qu'une sépulture féminine de La Tène A ou B1 ait été découverte en (ou avant) 1827, comprenant un torque et quelques bracelets de bronze (Billiet 1828; Bellet 1940)<sup>6</sup>.

À Lanslevillard même (fig. 2 et 3), les découvertes de la fin de La Tène sont délicates à identifier, de nombreuses sépultures gallo-romaines (et mérovingiennes) étant également présentes, généralement "sous dalles de lauzes" (*Gallia* 1975, 556-557). La relecture des diverses mentions et l'examen des photographies d'objets découverts dans la commune montrent en fait la rareté des parures appartenant chronologiquement à La Tène<sup>7</sup>. Toutefois, on ne peut écarter l'hypothèse selon laquelle plusieurs inhumations sans mobilier seraient des sépultures de la fin du second âge du Fer, comme par exemple dans la fouille de R. Chemin en 1973, au lieu-dit "l'Adroit"<sup>8</sup> (fig. 3). Jusqu'à présent, les découvertes sûres de La Tène D se limitaient aux

tombs découvertes en 1980 "sous l'école" (fig. 2), à l'emplacement de la Maison Belle, sur la rive gauche de l'Arc. Malgré des relations imprécises<sup>9</sup>, il s'agirait de deux tombes à inhumations, dont l'une, semble-t-il, contenait 5 fibules (ou 6, au vu d'un ardillon isolé) en bronze du type de Nauheim, et était marquée par une stèle brute maintenue par deux "énormes" galets (Prieur 1981, 36-37)<sup>10</sup>. Une fibule incomplète en fer à pied solidaire de l'arc, dite "de schéma La Tène II", fut à l'occasion récupérée dans les déblais et improprement attribuée au type d'Ornavasso en raison des dimensions de son ressort. Faute d'une radiographie, il est préférable de voir dans cette parure un modèle du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. provenant d'une autre sépulture.

### 3. Nouvelles découvertes de tombes gauloises

La fouille d'urgence <sup>11</sup> d'un tronçon de la route nationale 202 a permis de mettre au jour, en 1997, au lieu-dit précité "l'Adroit", de nouvelles sépultures dont trois se sont révélées être des inhumations de La Tène <sup>12</sup>. Ces tombes, profondes de 0,30 à 0,50 m, larges de 0,50 m et longues de 1,80 m, sont apparues à une trentaine de centimètres sous le sol actuel sous la forme de coffres de gros blocs, alignés selon un axe grossièrement est-ouest. Ce type de sépulture, ainsi que leur orientation, semblent les plus fréquents en Maurienne (Chemin 1984, 51). La fouille a permis d'identifier du bois (probable coffre, cf. rapport anthropologique *infra* § 3.1.) sous un "squelette" (sépulture 7), alors qu'un entourage et une couverture de "dalles", cette dernière partiellement affaissée, protégeaient les inhumés.

Ces trois tombes portaient les numéros 7, 8 et 9 lors de la fouille, identification que nous conserverons en raison de l'inventaire du mobilier.

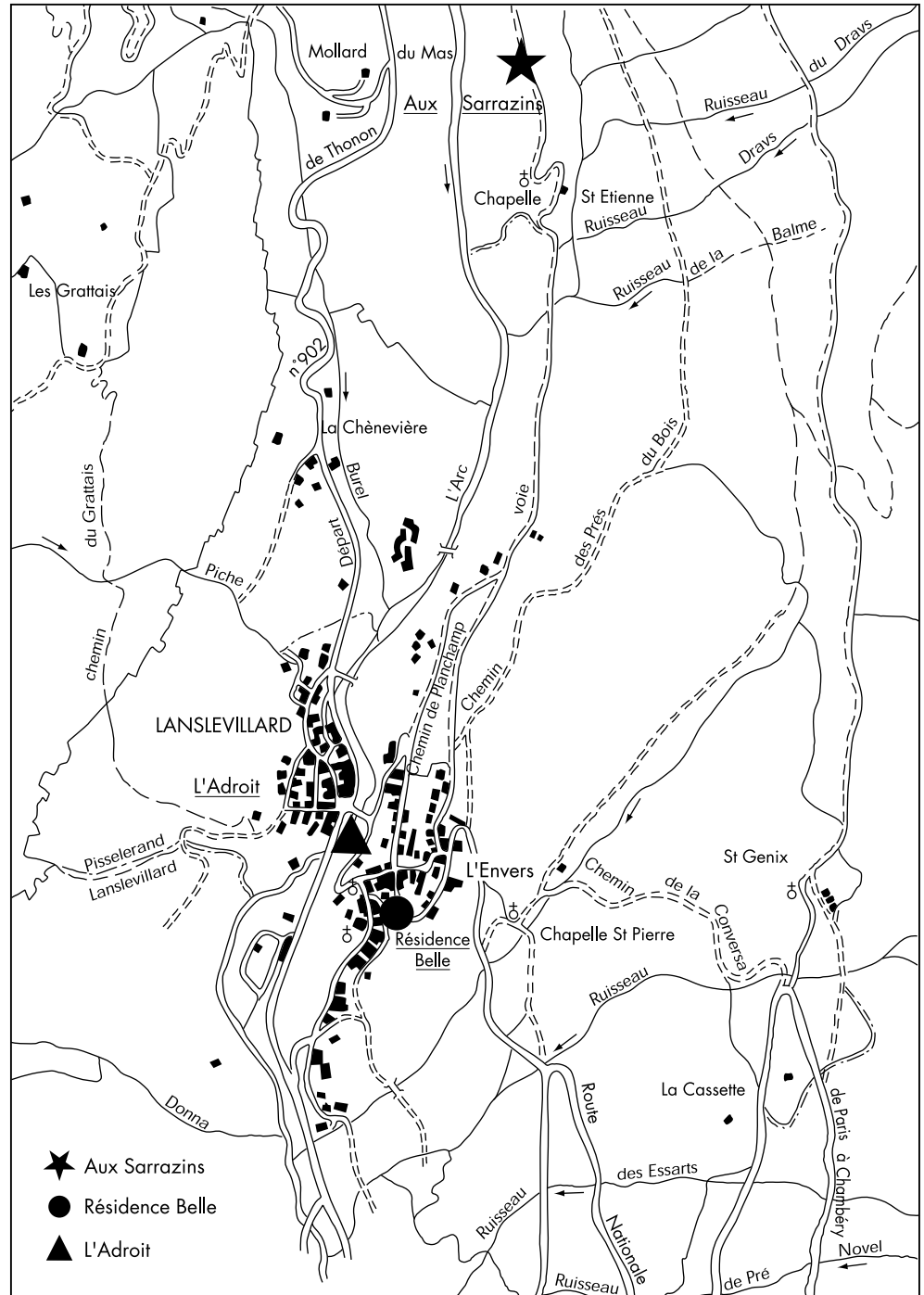
#### 3.1. LES SEPULTURES (F. B.)

L'examen des squelettes *in situ* a été effectué à partir de quelques photographies partielles, et ne s'appuie pas sur un enregistrement raisonné selon les principes de l'anthropologie de terrain. Les informations lacunaires expliquent la restitution hésitante qu'il nous est possible de proposer du mode d'inhumation.

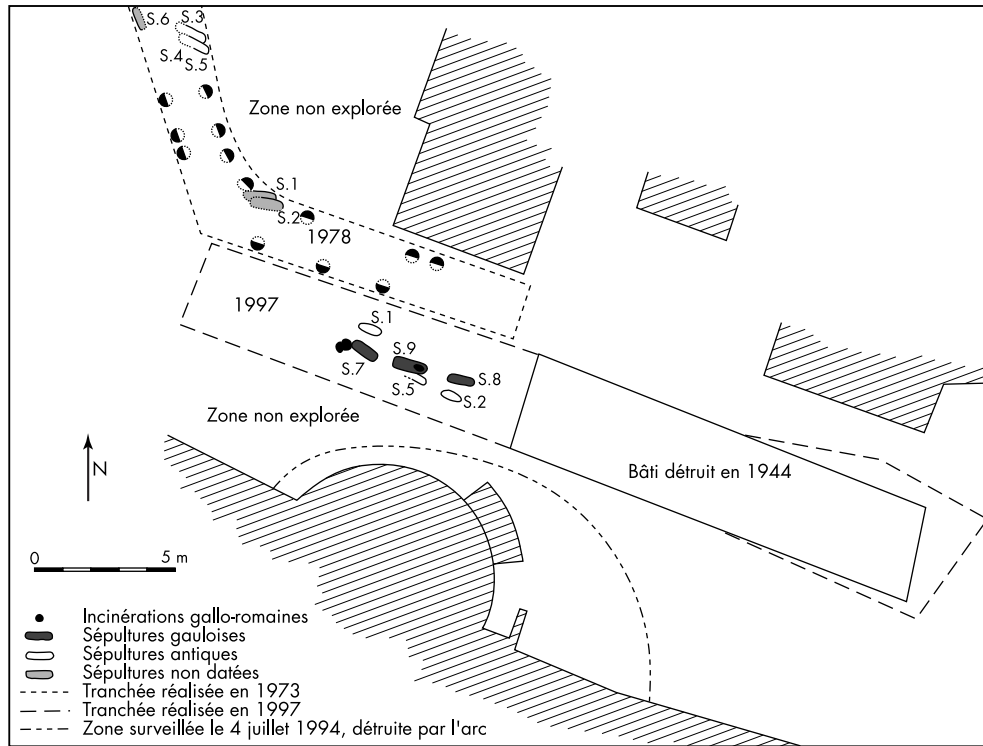
■ 2 Découvertes de l'âge du Fer sur la commune de Lanslevillard.

#### ◆ La sépulture 7

La fosse, orientée est-ouest, est rectangulaire, d'une longueur de 1,80 m pour une largeur de 0,50 m, et sa profondeur conservée est de 0,41 m (hypso sup. : 1498,11 m). En surface, elle est marquée par la présence de gros blocs irréguliers qui en délimitent les contours ; au centre, se trouvent des blocs d'un plus petit module ainsi que des fragments plus plats. Ces éléments reposent environ 0,30 m au-dessus du niveau d'apparition du squelette.







■ 3 Lanslevillard. Plan des tombes du second âge du Fer et d'époque gallo-romaine.

Il n'existe ni cliché ni relevé montrant l'intégralité de la fosse fouillée; deux photographies verticales, qui englobent les deux tiers supérieurs du squelette (du crâne jusqu'aux genoux) indiquent toutefois que les parois de la fosse sont aménagées; on repère en effet de gros blocs empilés sur deux niveaux depuis le sol d'inhumation, bordant les parois sud et nord; on ignore en revanche si des blocs se trouvent à l'est et à l'ouest (fig. 4 et 5).

■ 4 Vue générale de la sépulture 7 en cours de fouille.

■ 5 Détail de la sépulture 7 en cours de fouille.



Le squelette est celui d'un individu adulte, inhumé en *decubitus dorsal*, la tête à l'est et les pieds à l'ouest, les avant-bras placés en extension le long du corps dans le prolongement des bras. L'état de conservation des os est médiocre, les parties spongieuses et les extrémités font défaut. On note l'absence surprenante de l'intégralité du bloc crânio-facial, alors que la mandibule, dont la structure est d'une résistance inférieure à celle de l'occipital ou du rocher du temporal, est complète et en bon état. Le bloc crânio-facial a toutefois séjourné dans la fosse, puisqu'on relève la totalité des dents, isolées, du maxillaire; pour ces raisons, il faut envisager un phénomène physico-chimique particulier à l'origine de sa destruction.

L'humérus droit est en vue latérale et l'avant-bras est placé de chant, le radius sur l'*ulna*. La position de l'humérus peut avoir été ainsi conservée grâce à la présence de l'un des blocs qui habille la paroi, mais le maintien de l'avant-bras en équilibre instable ne peut être en revanche attribué à une pierre, aucune ne se trouvant à son niveau. De même, l'humérus gauche est resté en vue latérale, alors qu'il est distant d'une dizaine de centimètres des blocs de la paroi sud. À la fouille, des traces noirâtres et fibreuses, observées sous le squelette, ont conduit les fouilleurs à envisager la présence initiale d'une planche sous le corps; en couplant cette observation aux effets de contrainte reconnus sur les membres supérieurs du squelette, il est possible de proposer l'hypothèse d'un dépôt dans un contenant de bois complet, ajusté au corps, placé dans une fosse aménagée de blocs empilés – au moins sur ses longs côtés. Ce type d'architecture a été rencontré dans la nécropole celtique de Casalecchio di Reno à Bologne (Ortalli 1995, 203). Il est probable que les blocs situés en surface constituent le marquage de surface de la tombe, et non pas une couverture *stricto sensu* ayant aménagé un espace vide sous-jacent. En effet, aucun ne présente de pendage ou n'a été retrouvé en suspension dans le comblement de la fosse; celle-ci a donc été probablement remblayée directement sur le contenant, et les blocs furent disposés au sommet de manière à en souligner les contours et à marquer son emplacement.

L'état dentaire indique qu'il s'agit du squelette d'un adulte. Le sexe ne peut être estimé, compte tenu de l'absence des os coxaux. Par sa gracilité, le squelette pourrait être considéré féminin, mais ne connaissant pas la variabilité de la population, on ne peut l'affirmer sur la base de ce seul critère.

#### ◆ La sépulture 8

La fosse, orientée est-ouest, est rectangulaire, d'une longueur de 2 m pour une largeur de 0,70 m, et la profondeur conservée est de 0,23 m (hypso sup.: 1 498,78 m). On observe de gros blocs en surface, qui en soulignent les limites, tandis que d'autres plus petits et des pierres plates en comblent le centre. Ces blocs reposent environ 0,20 m au-dessus du niveau d'apparition du squelette.

On ne dispose là non plus d'aucun relevé, ni d'aucun cliché de l'ensemble de la fosse fouillée; une seule photographie montre les deux tiers du squelette (des épaules jusqu'à la moitié proximale des tibias) ainsi qu'une partie des parois nord et sud de la fosse; on voit que des gros blocs de pierre sont placés de manière continue au nord, tandis qu'un seul bloc est relevé au sud, latéralement au fémur gauche.

Le squelette est celui d'un adulte, placé en *decubitus dorsal*, la tête à l'est et les pieds à l'ouest. Ses avant-bras sont en extension dans le prolongement des bras, le long du corps. Certains os se sont déplacés en dehors du volume initial du cadavre; la *patella* est située entre les cuisses, des os de la main gauche ont roulé en aval du pelvis et contre la face médiale du tiers proximal du fémur gauche, et quelques éléments non identifiables à partir du cliché, se trouvent placés latéralement à la cuisse droite. Ces mouvements indiquent que le corps s'est décomposé en espace vide. Le membre supérieur droit est à plat, et ne témoigne d'aucune contrainte latérale; on note en revanche un effet d'alignement sur le membre supérieur gauche, et le maintien de l'humérus en vue latérale. Ces caractéristiques (décomposition en espace vide, délimitation à distance de la paroi sud de la fosse) sont compatibles avec l'hypothèse d'un contenant de bois. Aucun argument ne permet de discuter l'hypothèse d'un contenant complet (avec fond) ou non. Le type de tombe est identique à celui de la sépulture n° 7.

Le degré de maturation osseuse est celui d'un adulte. Quelques observations ont pu être effectuées sur les restes du coxal gauche (Bruzek 1991; Bruzek *et al.* 1996): l'échancrure sciatique est étroite, il n'y a pas de *sulcus preauricularis*, et le *tuberculum musculi piriformis* est présent; enfin, la surface auriculaire de l'*ilium* est plane, elle ne présente pas d'élévation. Ces caractères sont masculins. L'âge au décès a été estimé à partir des sutures endocrâniennes (méthode des régressions polynomiales du second degré, Masset 1982 : erreur moyenne: 10 ans); les âges moyens minimum et maximum sont de 36 et de 38,9 ans.

#### ◆ La sépulture 9

La fosse, orientée est-ouest, est rectangulaire, d'une longueur de 2,60 m pour une largeur de 0,65 m, et sa profondeur conservée est de 0,58 m (hypso sup.: 1 498,29 m). On ne dispose d'aucune information sur d'éventuels aménagements de surface.

Le cliché pris de la sépulture fouillée nous indique que les parois nord et sud de la fosse sont bordées de gros blocs placés de chant, apparemment empilés sur au moins deux assises; à l'est, cinq pierres forment un amas sur le sol, tandis qu'à l'ouest on ne distingue qu'un bloc. Les cotes de profondeur prises au sommet des pierres situées à l'est sont moins élevées que celles relevées sur les blocs des longs côtés; cette information, conjuguée à l'aspect informe de leur disposition, semble indiquer qu'à l'origine, ces pierres étaient entassées

sur deux niveaux, comme c'est le cas le long des parois longitudinales, et qu'elles se sont effondrées par la suite.

Le squelette est celui d'un individu adulte, inhumé en *decubitus dorsal*, la tête à l'est et les pieds à l'ouest. L'avant-bras gauche est ramené en avant sur le pelvis, le droit est en extension le long du corps dans le prolongement du bras. Le bloc crânio-facial apparaît en vue latérale droite, mais ne connaissant pas la position de la première vertèbre cervicale, il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agit de sa position initiale ; néanmoins, on note la présence d'un petit bloc à droite de la base du cou, qui pourrait avoir déstabilisé le crâne lors de la décomposition et être à l'origine de sa rotation. Le fond de la fosse est irrégulier, puisque le crâne et les pieds reposent 4 à 8 cm plus haut que les os longs, et qu'un gros bloc, placé entre les avant-bras et les fémurs, fait saillie par rapport au niveau d'inhumation. L'humérus droit se présente en vue antéro-latérale, la clavicule est verticalisée, et on distingue un décalage en hauteur de l'humérus droit par rapport au gauche ; ces caractéristiques témoignent qu'une contrainte s'est exercée sur le membre supérieur droit. Dans la mesure où ces ossements se situent à distance des blocs qui bordent la paroi, on envisagera la présence initiale d'un élément disparu, à l'origine de cette contrainte, d'autant qu'il existe un effet de délimitation sur les os longs du côté droit (alignement de l'épaule, de l'*ulna*, de l'extrémité distale du tibia). En revanche, le côté gauche du squelette ne témoigne d'aucune contrainte : l'humérus gauche est en vue antérieure malgré l'attitude de l'avant-bras, la *scapula* est à plat et la clavicule horizontale ; s'il existait une paroi de ce côté, elle ne comprimait pas le corps. L'hypothèse d'un coffre ou d'un coffrage est envisageable, bien qu'on ne repère aucun indice patent de décomposition en espace vide sur le cliché, mise à part l'éventuelle rotation secondaire du crâne. Les arguments restent donc ténus, mais si l'agencement des blocs situés à l'est est bien le résultat d'un effondrement, il faut considérer qu'il existait un espace vide entre les pierres placées contre la paroi et le squelette ; dans ce cas, la pierre qui touche le bloc crânio-facial et celle qui la joute au nord, auraient glissé sur la limite du contenant. On ne peut d'ailleurs restituer une paroi transversale en amont de la tête, qu'en envisageant que la situation actuelle de ces blocs n'est pas celle d'origine. L'hypothèse d'un contenant à quatre côtés paraît ainsi pouvoir être retenue, mais l'irrégularité du fond de fosse semble peu compatible avec un plancher de bois. En effet, les fémurs sont en situation de logique anatomique respective, alors qu'une planche, en pourrissant, se serait probablement affaissée de part et d'autre de la pierre située sur le fond, et aurait entraîné des mouvements de rotation latérale sur les fémurs.

Globalement, l'architecture de cette tombe semble la même que celle des sépultures 7 et 8, et ne s'en différencie que par la construction du contenant.

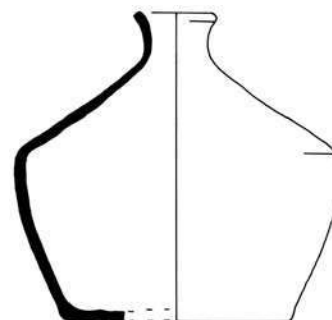
Le squelette appartient à un individu adulte relativement grand et robuste. L'examen des restes du coxal (Bruzek 1991 ; Bruzek *et al.* 1996) montre que l'*incisura ischiadica major* est étroite, tandis que la partie conservée de la surface auriculaire de l'ilium a une surface plane (absence d'élévation et de gouttière). L'ensemble de ces caractères tend à indiquer un sujet masculin, avec la prudence qu'impose le peu de critères considérés. L'âge au décès est estimé par le degré d'évolution de la face sacro-pelvienne (Lovejoy *et al.* 1985) et par le degré d'oblitération des sutures crâniennes (Masset 1982). Les résultats donnent 30-34 ans par le coxal, et 22,7 ans (âge moyen minimum) et 30,44 ans (âge moyen maximum) par les sutures (erreur moyenne : 10 ans). La probabilité d'un âge inférieur à 30 ans ne peut être confirmée par la maturation de l'extrémité sternale des clavicules, celle-ci n'étant pas conservée.

### 3.2. LE MOBILIER (C.B., F.P.)

#### ◆ La sépulture 7

##### La céramique (fig. 6)

Un vase en céramique a été retrouvé au niveau de la tête, sur son côté droit, sans doute déposé en position fonctionnelle<sup>13</sup>. Une trentaine de fragments ont pu être recueillis. Très érodé, ce vase modelé de couleur brune présente un aspect finement micacé. On remarquera la présence de nombreux éléments filandreux végétaux (?) blanchâtres, pouvant atteindre 1 cm de long<sup>14</sup>. Le profil de ce vase, semble-t-il inconnu dans les faciès céramiques laténiens voisins (Allobroges et Helvètes), n'est pas sans rappeler celui des "*vasi a trottola*" italiens (vases en toupie) que l'on trouve essentiellement en Lombardie, de la plaine du Pô jusqu'à la région des Lacs alpins (Graue 1974, Taf. 4, n° 5 ; 18, n° 7 ; Tizzoni 1991, 158, fig. n° 3), chez les *Insubres* et les *Lepontii*<sup>15</sup>. Ces flacons, destinés au service du vin comme l'indiquent les inscriptions de ceux de la tombe cénomane n° 203 de Veggio ("*vini*") (Arslan 1995, 173, note 69) et d'Ornavasso ("*uinom nasom*") (Lambert 1994, 21), apparaissent ponctuellement en Vénétie, en Émilie-



■ 6 Céramique de la sépulture 7.



Romagne, mais aussi en Piémont. Cette région a livré les découvertes les plus occidentales, proches de la Haute-Maurienne : Aoste (Italie), le Grand-Saint-Bernard, Sion et Sembrancher (Suisse) (Tizzoni 1991 ; Kaenel 1985, 157, fig. 3-6). La production de ces vases paraît particulièrement florissante du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Martin-Kilcher 1998 ; Bolla 1991). Malgré d'indéniables différences, le vase à liquide de Lanslevillard pourrait donc être une imitation locale, non tournée, des récipients produits sur l'autre versant des Alpes. Enfin, un très petit tessou de céramique ayant appartenu à un vase assez épais (cuisson-stockage), en céramique modelée lissée, beige, a été retrouvé dans la sépulture. On notera que la vaisselle en céramique est rarement mentionnée dans le mobilier des tombes alpines ; quelques fragments d'une céramique de forme basse figureraient toutefois dans la tombe féminine de Jarrier (Savoie) qui appartient à la phase C1 de La Tène.

### Le métal : inventaire (fig. 7, 8 et 9)

Le mobilier métallique est plus abondant, composé essentiellement de parures ; les fouilleurs ont recueilli le mobilier sous forme de plusieurs éléments ; il apparaît que trois d'entre eux (n° 5, 6 et 11) (eux-mêmes rassemblant plusieurs objets) peuvent être réunis, composant une probable parure de poitrine.

Sur l'épaule droite du sujet, ainsi que sous la mandibule, ont été découverts (inv. n° 6) :

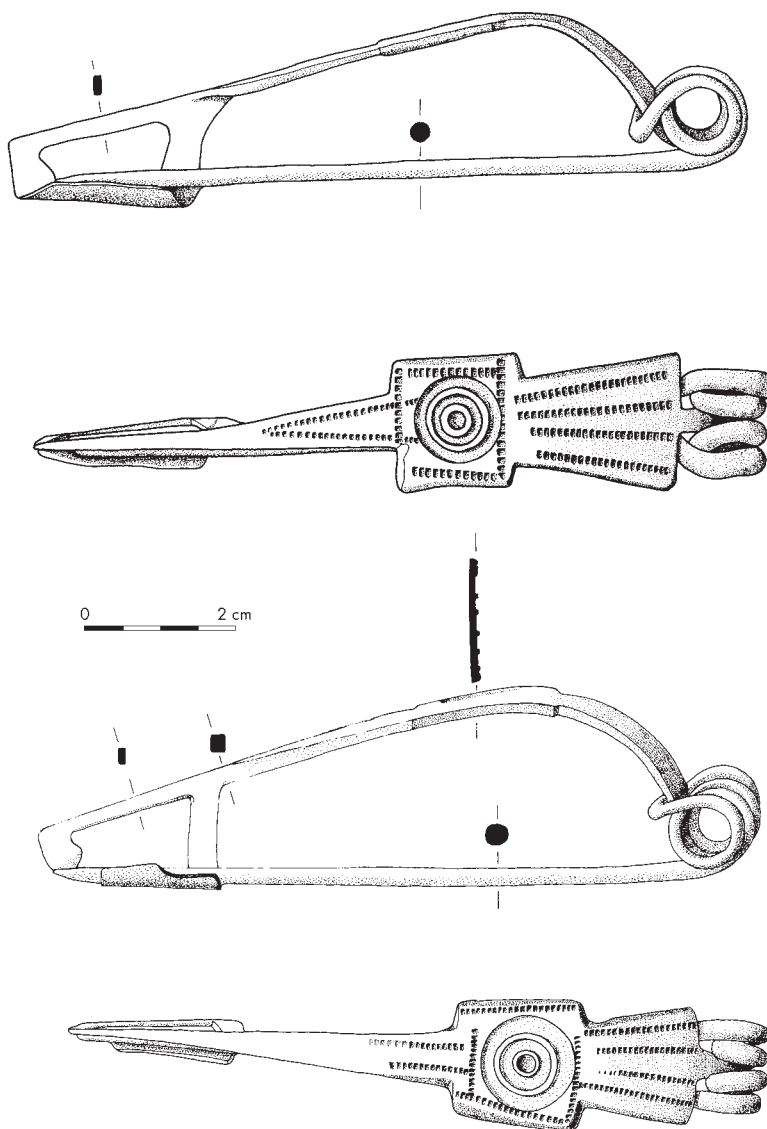
Une fibule en bronze de grande taille (9,4 cm), variante du type de Nauheim, à 2 x 2 spires et corde interne. L'arc possède un décor pointillé réalisé au burin consistant en 4 "tremolo" parallèles (type Feugère 5a). Vers sa partie médiane, l'arc a été aplati pour l'élargir et lui faire adopter la forme d'un carré, lui-même entouré sur ses quatre côtés d'un décor pointillé. Cette partie carrée porte un décor estampé, réalisé postérieurement au décor au burin, constitué d'une dépression centrale entourée de deux cercles concentriques en léger creux. Exceptées quelques traces blanchâtres, aucun matériau n'a été conservé dans ce décor, mais il est tentant de restituer une application d'émail rouge, aujourd'hui totalement dégradée (cf. *infra* § 3.3. : typologie).

Cette fibule était refermée sur un anneau en bronze fermé (diam. int. : 23 mm ; ext. : 33 mm), lui-même supportant un deuxième anneau ouvert, martelé, de plus petite taille (diam. int. : 9 mm ; ext. : 12 mm).

À ce dernier étaient accrochés divers éléments :

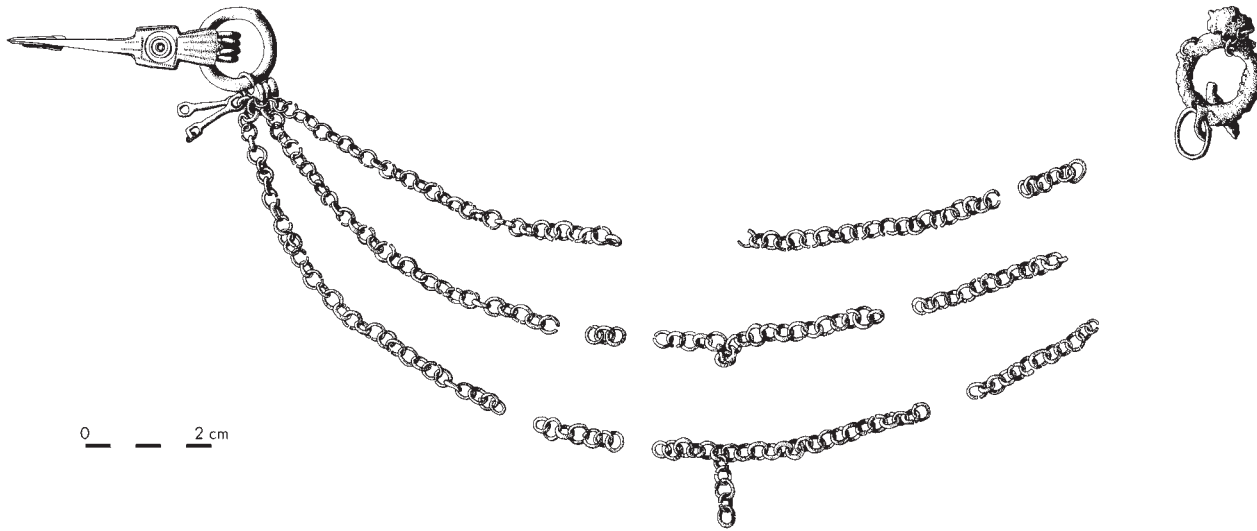
- une chaînette de 16,3 cm de long, composé de 32 petits anneaux, fermés par martelage, de section plan-convexe (diam. int. : 5,5 mm ; ext. : 8 mm).

- un petit anneau identique supportait 2 chaînettes : l'une de 15 cm de long, avec 28 anneaux, la seconde de 18 cm avec 35 anneaux (2 étant soudés).
  - un petit anneau dans lequel ont été passées 2 petites tiges droites de section circulaire (longueur : 28 mm) (éléments de chaîne ?) percées aux extrémités, l'une portant un petit anneau.
  - une petite plaque en bronze rectangulaire, cintrée au centre, probablement une garniture de ceinture, dont de nombreux autres exemplaires ont été découverts dans cette même tombe (cf. *infra*).
  - une garniture circulaire en tôle de bronze, légèrement bombée en son centre (diam. : 14 mm) : décor sur cuir ? (analogue à celle de la tombe, antérieure, du "Mur des Sarrazins" ; Prieur 1981, 33 ; Willigens 1991, 207).
- Contre la face latérale gauche de la mandibule, ont été recueillis (inv. n° 05) 8 fragments de chaînette et 3 anneaux



■ 7 Fibules de la sépulture 7.





■ 8 Restitution de la parure de la sépulture 7.

fragmentés, totalisant plus d'une centaine de nouveaux petits anneaux ouverts; la présence de 5 anneaux composant une chaînette (long. : 3 cm) perpendiculaire laisse envisager d'autres suspensions dans les divers éléments recueillis, notamment parmi les plus petits.

Un dernier ensemble d'objets a été mis au jour sur la clavicle gauche (inv. n° 11) : la présence de fer, très oxydé, rend délicate la vision de ces éléments. Une radio<sup>16</sup> permet de discerner un anneau en fer (diam. : env. 30 mm) auquel sont attachés un anneau en bronze identique à celui retrouvé sur le gros anneau en bronze de l'épaule droite, ainsi que plusieurs très petits anneaux de chaînettes.

Cette parure pourrait donc être constituée d'une triple chaîne supportant divers éléments (on relèvera la présence d'un passant de ceinture dans cet ensemble, et de plus on peut se demander si des éléments en matière périssable ne sont pas absents), maintenue par un anneau à chaque extrémité, l'un en bronze, l'autre en fer, et attachées par une grande fibule sur l'épaule droite<sup>17</sup>.

D'autres parures ont été mises au jour à l'emplacement du bassin :

Une fibule (inv. n° 7), du même modèle que la première (long. : 9,6 cm) a été mise au jour, cassée en deux éléments, sur la face interne de l'avant-bras gauche.

69 petits éléments en bronze de forme rectangulaire cintrée portant une moulure (1,4/1,1 cm) (que l'on appellera de façon imagée "en nœuds de papillon" ou "*a cassa di violino*") ont été retrouvés entre les deux avant-bras, au niveau du bassin (absent) du sujet (inv. n° 08). Identiques à celui retrouvé dans la parure précédente, il s'agirait de "passants" décoratifs de fine ceinture (en cuir), bien qu'aucun système de fermeture n'ait été retrouvé. Si l'on observe l'écart entre

deux éléments (sur photo), semble-t-il en place, qui paraît être de l'ordre de 5 mm, un rapide calcul aboutit à une longueur avoisinant 1,10 m.

De plus, deux bracelets en bronze (inv. n° 09-10) entouraient l'avant-bras gauche. Ouverts, inornés, de section plan-convexe, ils trahissent, de par leur déformation et le degré d'usure, un port prolongé (n° 09 : diam. int. : 5,65 cm ; n° 10 : 5,9 cm).

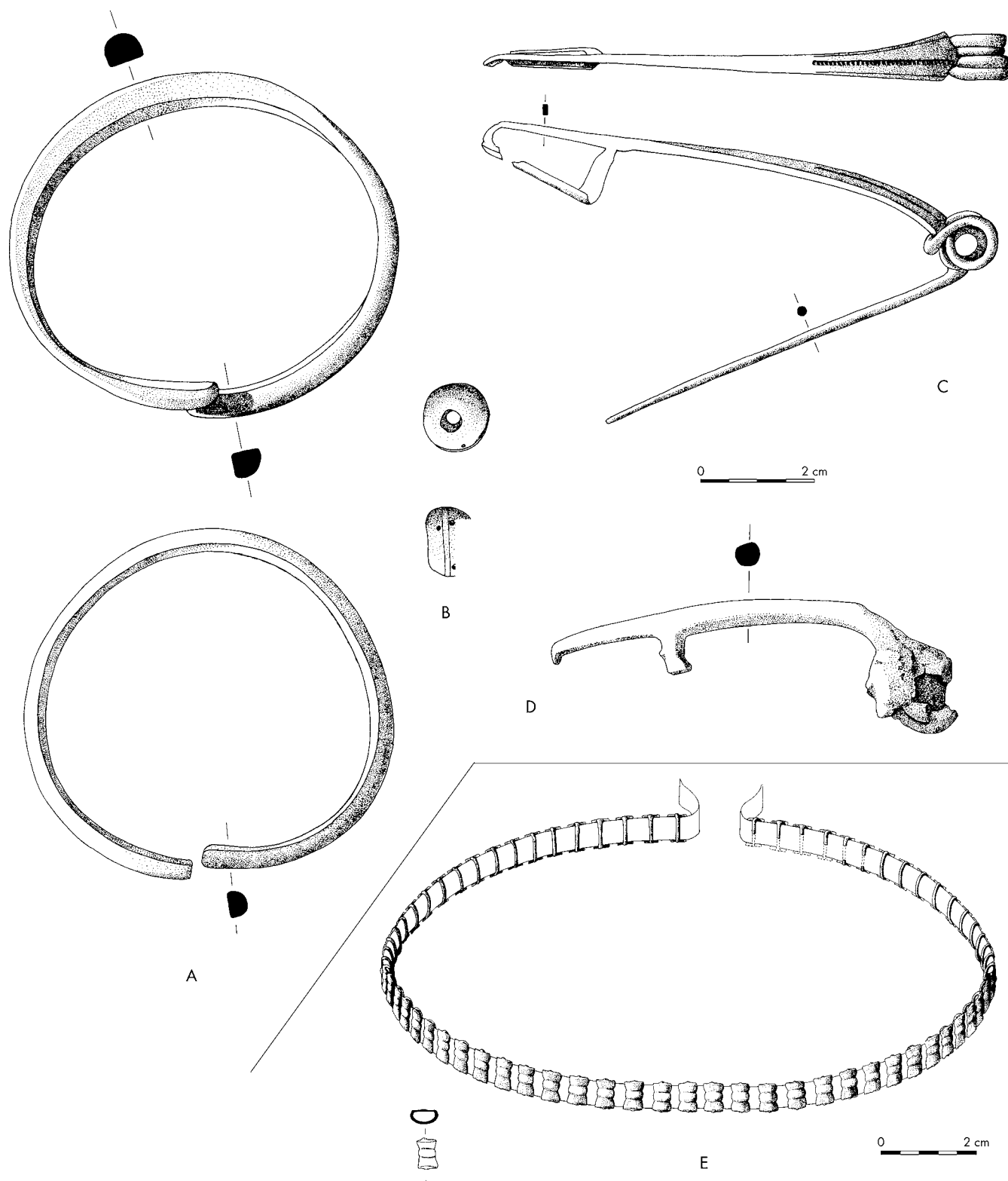
Enfin, une dernière parure, découverte dans le sédiment récolté, est représentée par une petite perle en verre de couleur verte (inv. n° 12) (Gebhard type IVb) comportant une ligne médiane blanchâtre (diam. int. : 12 mm). On notera l'existence de trois perforations, situées symétriquement le long de la bande ; peut-être étaient-elles incrustées à l'origine ?

#### ◆ La sépulture 8

Le mobilier funéraire est attesté par une unique fibule en fer (inv. n° 15), fragmentée, retrouvée à l'emplacement du thorax. Bien que celle-ci soit incomplète, il est possible d'identifier un modèle de La Tène D, probablement un type fili-forme.

#### ◆ La sépulture 9

Le mobilier est encore une fois représenté par une unique fibule (inv. n° 16), cette fois en bronze. Il s'agit d'un type de Nauheim/Feugère 5a31 (Feugère 1985)<sup>18</sup> de grande taille (9,1 cm), 2 x 2 spires, corde interne, ornée d'une ligne de pointillés légèrement excentrée sur l'arc, encadrée par 2 incisions longitudinales ; le décor est interrompu au premier tiers de l'arc par 2 incisions transversales. Retrouvée en position ouverte, elle était située à l'emplacement du thorax.



■ 9 A : Bracelets en bronze de la sépulture 7. B : Perle en verre de la sépulture 7. C : Fibule en bronze de la sépulture 9. D : Fibule en fer de la sépulture 8. E : Restitution de la ceinture de la sépulture 7.

### 3.3. TYPOLOGIE ET DATATION

La paire de fibules de la tombe n° 7 se rattache, tant par son profil général que par son décor pointillé, au type transalpin de Nauheim, typique de La Tène D1. Quelques dates dendrochronologiques (109 av. J.-C. à *Vesontio*/Besançon “Parking de la Mairie”) <sup>19</sup> ou associations monétaires (112 av. J.-C., à Ornavasso, San Bernardo, tombe n° 14) et avec de la vaisselle italique (Feugère 1985, 225), incitent à situer son apparition vers les années 120 av. J.-C., soit aux alentours de la conquête de la province de Transalpine. Toutefois, l’arc présente un traitement particulier qui rappelle les types nord-italiens dits de “Giubiasco” et de “Cenisola” (Striwe 1996, 83-86). Le premier d’entre eux <sup>20</sup> se caractérise par un évasement de l’arc en forme d’un carré, décoré d’une croix pointillée, dont les côtés possèdent deux ou quatre encoches demi-circulaires; celles-ci sont absentes sur les exemplaires de Lanslevillard. Sur le type dit de “Cenisola” (Striwe 1996; Gleirscher 1992), l’évasement de l’arc adopte la forme d’un disque estampé de cercles concentriques sans doute émaillés <sup>21</sup>, parfois encadré de quatre cupules, elles-mêmes sans doute incrustées. C’est manifestement avec cette dernière variante italique du type de Nauheim que les convergences sont les plus fortes. Les parures de la tombe n° 7 semblent toutefois suffisamment originales pour justifier la création d’un nouveau type éponyme <sup>22</sup>. L’influence italique est manifeste; pourtant le type de Cenisola est peu diffusé au nord des Alpes, excepté ponctuellement en Suisse (Altenburg-Rheinau) et dans le sud de l’Allemagne (Striwe 1996). Chronologiquement, la fibule de Cenisola en Italie est souvent datée de La Tène D2, à l’image des exemplaires de la tombe de Treviglio (Province de Bergame) associés à des fibules de Nauheim, datés par une série monétaire dont les espèces les plus récentes furent frappées en 87/86 av. J.-C. <sup>23</sup> Il en va de même pour le type de Giubiasco fréquent dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Spagnolo Garzoli 1999, fig. 393). En conclusion, on proposera pour le type de “Lanslevillard” une datation au tout début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Le type d’appliques de ceinture fournit également des indications d’ordre chronologique. Ainsi, dans la tombe féminine de Saint-Jean-d’Arves, au pied du col de la Croix de Fer (Savoie), une fibule de La Tène C1 (type Hodson 65) et une paire de bracelets en verre bleu cobalt de La Tène C2 (type Haevernick 8d/Gebhard série 20) voisinent avec 5 passants identiques à ceux découverts à Lanslevillard; l’ensemble peut être situé à l’extrême fin du III<sup>e</sup> s./tout début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Sur l’autre versant des Alpes, dans le piémont italien <sup>24</sup>, la tombe masculine de Libarna “Rio della Pieve” 1904, datée vers la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. contenait 5 boutons associés à une fibule à masque originellement incrustée de verre ou d’émail (Arslan 1995, 185, fig. 7, n° 18-22). Dans la Lomellina, la tombe n° 21 de

Gambolo, datée de La Tène D1, contenait deux appliques associées à des fibules à pied solidaire de l’arc et du type “Pavese” (Vannacci Lunazi 1985, fig. 7, n° 11). Toujours en Italie, mais dans la région de Vérone, une incinération découverte en 1937 à Sorgà/Mortatica contenait une fibule incomplète de schéma La Tène II à ressort long et 37 passants déformés par l’action du feu; cette tombe féminine est datée du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Salzani 1985, 361 et Tav. n° 17). Ces ornements de ceinture sont considérés en Italie comme typiquement ligures.

Enfin, la perle de verre verte (diam. : 12 mm) est d’un faible intérêt pour la chronologie; en effet, ce type apparaît précocement dans le mobilier des tombes d’Ampurias <sup>25</sup>.

En conclusion, une attribution de la tombe n° 7, certainement féminine, à la phase D1 de La Tène semble assez justifiée. La même attribution peut être proposée pour la tombe masculine n° 8, en raison de la présence d’une fibule du type de Nauheim. Quant à la tombe n° 9 qui a livré une fibule filiforme en fer, il conviendra, faute de disposer d’éléments précis de datation, de la situer dans la Tène D, sans plus de précision, quoique le contexte <sup>26</sup> invite à l’associer aux deux autres sépultures.

## 4. Conclusion

Les nouvelles découvertes témoignent de l’existence à Lanslevillard de deux zones funéraires datées de La Tène D1 clairement identifiées de part et d’autre de la rivière l’Arc, aux lieux-dits “l’Adroit” et “Sous l’école”. On notera la présence sur la rive gauche d’un relief rocheux situé près du second site funéraire, surplombant de plusieurs mètres la rivière; à titre d’hypothèse, on pourrait localiser là un éventuel habitat de l’âge du Fer. Pour ce qui concerne les sites funéraires, le seul rite en vigueur est l’inhumation des défunts, aucune crémation ne pouvant être attribuée à La Tène D. Cela confère à la nécropole un aspect particulièrement intéressant, tant pour l’étude des modes d’ensevelissement que pour celle des pratiques vestimentaires. On rappellera qu’en Gaule, au même moment, si la crémation est le rite majoritairement attesté, l’inhumation reste pratiquée – seule ou avec la crémation – chez certains peuples transalpins (Arvernes, Helvètes, Séquanes, Rauragues) et cisalpins... <sup>27</sup>.

Alors que la vallée de l’Arc et le versant italien des cols du Mont Cenis et du Montgenèvre ont essentiellement livré des sépultures de La Tène A (plus rarement B2), les découvertes de La Tène D sont peu nombreuses: monnaies au cavalier de Saint Jean d’Arvey, fibule de la “Grotte des Balmes” de Sollières-Sardières (Rémy *et al.* 1996, 206, n° 287), tombe d’Albiez-le Jeune “le hameau du Buisson” («bracelet de verre jaune décoré de grosses côtes incurvées

en S »<sup>28</sup>) (Rémy *et al.* 1996, 117, n° 12), tombes de Saint-Martin de Belleville (Rémy *et al.* 1996, 199, n° 257) (avec une fibule de Nauheim ?). C'est dire tout l'intérêt des nou-

velles découvertes effectuées à Lanslevillard, un site, qui, malgré plusieurs décennies de trouvailles incontrôlées, conserve manifestement un potentiel d'étude.

### Notes de commentaire

- \* Catherine BELLON : INRAP Rhône-Alpes-Auvergne, 12, rue Maggiorini – 69500 Bron.  
 Frédérique BLAIZOT : Archéo-anthropologue, INRAP Rhône-Alpes-Auvergne.  
 Franck PERRIN : MCF, GHHAT, Université Lumière Lyon 2, Département d'Histoire de l'art et d'Archéologie, 18, quai C. Bernard – 69007 Lyon.  
 Michèle RAHATSOTZ : Responsable autorisation de fouille, INRAP Rhône-Alpes-Auvergne.
- 1 Les dessins, excepté celui de la céramique, ont été réalisés par C. Plantevin (INRAP); les photos sont de M.-P. Feuillet (SRA Rhône-Alpes) et de l'équipe de fouille (INRAP).
  - 2 À ce sujet, on rappellera ici la découverte de perles proches de types puniques, à Avigliana (*Ocelum*), au pied du col du Mont Cenis (Gambari 1995, 81.)
  - 3 En fait, les Médulles ne sont mentionnés que tardivement dans l'inscription dédicatoire de l'arc de Suse; il fut érigé vers 9/8 av. J.-C. par M. *Julius Cot-tius*, le fils de *Donnus*, en l'honneur d'Auguste qui, quelques années auparavant, venait de soumettre les peuples alpins.
  - 4 Les mercenaires engagés par Hannibal sont « forts peu éloignés de ces montagnards », c'est-à-dire des habitants de la Maurienne. On notera que, toujours selon Tite-Live, un peuple distinct des Taurins occupait le versant italien des Alpes et était au contact des Médulles du Mont-Cenis.
  - 5 Tous nos remerciements à M<sup>lle</sup> Henry, Mairie de Lanslevillard, pour son accueil et sa mise à disposition des plans cadastraux.
  - 6 Le torque n'existe pas dans le compte rendu de M<sup>sr</sup> Billiet de la fouille de l'Abbé Novel (Billiet 1928); toutefois il apparaît dans l'inventaire du Musée Savoisien de Chambéry (Bellet 1940, 57, n° 4457; Rémy 1996, 174, n° 898.11) comme « dons de M<sup>sr</sup> Billiet ». On sait, par ce dernier, que d'autres sépultures avaient été fouillées près la Chapelle Saint-Laurent avant celles de 1827. De plus, en 1970, la mention d'une bague et d'un fragment de fibule en fer mis au jour dans une tombe fouillée dans le même secteur (parmi 4 sépultures) avec l'aide des chasseurs alpins, pourrait laisser penser à une datation dans l'âge du Fer (Rémy 1996, 174; Prieur 1975-1976).
  - 7 On exclura des attributions au second âge du Fer une fibule intacte de «schéma La Tène II» à corde interne (Feugère 3b1b) qui s'apparente plutôt aux parures gallo-romaines produites sous les règnes de Tibère et de Claude. Cf. Feugère 1985, 190-191, pl. 13, n° 175. En revanche, c'est sans doute à l'époque de La Tène qu'il faut rapporter un ardillon isolé, muni d'un ressort à 2 x 2 spires et corde interne. Cf. Prieur 1968, 155 et pl. XXVI, n° 1.
  - 8 Chemin R., «Nécropole à Lanslevillard», Rapport DRAH Rhône-Alpes: sur l'emplacement de trouvailles de 1939 à 1952: incinérations gallo-romaines; inhumations sous lauzes: H1/H2/H6: pas de mobilier; H3: «vidée»; H4 et H5: non fouillées.
  - 9 La documentation publiée et archivée au SRA Rhône-Alpes mentionne «une petite nécropole».
  - 10 D'autres exemples de tombes comportant un grand nombre de fibules de Nauheim sont connus. Cf. Uffhöfen dans le sud de l'Allemagne, in Gebhard 1991, 94, et à Berne-Engelhalbinsel, en Suisse, in Wyss 1975, 77. Quant aux «stèles», on le rencontre surtout en Italie du nord.
  - 11 Il s'agit d'une intervention rapide, non programmée, suite à la constatation de la destruction de vestiges lors de travaux, et non d'une opération de sauvetage classique.
  - 12 Fouille INRAP: M. Rahatsötz et A. Hory 1997: «L'Adroit, Lanslevillard (73)», Document Final de Synthèse, Lyon, SRA, 1997. Dossier instruit par M<sup>me</sup> la conservatrice M.-P. Feuillet, SRA, Rhône-Alpes.
  - 13 Le dépôt de vaisselle à proximité de la tête (en fait de la bouche) des défunts est un emplacement classique. Cf. pour les inhumations arvernes, Loison *et al.* 1991, 109.
  - 14 Une détermination à l'ICPI de Lyon est envisagée.
  - 15 En contexte celtique, on peut néanmoins citer le flacon de la tombe de Saarlouis-Roden, Kr. Saarlouis (Allemagne). Cf. Miron 1991, 270.
  - 16 Radiographie effectuée au CREA de Vienne (38).
  - 17 Il faut envisager l'anneau en fer fixé (cousu?) sur l'épaule gauche. La présence de «matières organiques» autour des oxydes de fer peut laisser supposer la présence originelle de cuir.
  - 18 Type fréquent en territoire allobroge.
  - 19 Datation (Choel 1991, 93) qui fixe le moment du rejet de l'objet; on ajoutera la fibule de Nauheim qui provient du fossé du sanctuaire de Fellbach-Schmid (Allemagne) dont le bois du cuvelage du puits a été daté de 123 av. J.-C. et celle signalée récemment dans le criblement du puits de Nordheim (Bade-Württemberg) daté c. 160 av. J.-C.
  - 20 Cf. le type 1. 3 de Striwe, défini à partir d'une fibule de la tombe n° 418 de Giubiasco.
  - 21 Cette ornementation se retrouve sur aussi sur certains exemplaires du type d'Ornavasso (cf. Viollier 1908, 173: Giubiasco, tombe n° 463) qui apparaît vers les années 120/100 av. J.-C. et persiste jusqu'à la fin du siècle (cf. Martin-Kilscher 1998, 243). On notera que l'emploi de l'émail rouge (et de corail) est également observé sur les «helmkopffibeln» (fibules à têtes casquées), qui disparaissent vers 120/100 av. J.-C.
  - 22 Nous remercions le Dottore F. M. Gambari, Soprintendenza Archaologie del Piemonte (Torino), pour ses rapides investigations dont il ressort que ce type n'existe pas dans le Piémont italien.
  - 23 Les monnaies témoignent d'une nette usure, ce qui a conduit plusieurs auteurs à dater la tombe vers 70 av. J.-C. ou même 60 av. J.-C. Cf. Feugère (M.), Rolley (C.) éd., *La vaisselle tarde-républicaine en bronze*, Actes de la table ronde CNRS, Lattes 26-28 avril 190. Dijon, Université de Bourgogne, Centre de Recherche sur les techniques gréco-romaines, n° 13, 1991.
  - 24 Tous nos remerciements au Professeur D. Vitali pour ses informations sur ce type d'appliques.
  - 25 Cf. des exemplaires identiques sur la photo de couverture de: *Le verre pré-romain en Europe Occidentale*, éd. M. Mergoïl, Montagnac, 1989.
  - 26 On peut raisonnablement envisager que les tombes ont été implantées au fur et mesure des décès, le long d'un axe longeant le cours de l'Arc.
  - 27 Le biritualisme est de plus en plus régulièrement signalé comme en témoignent de récentes trouvailles Arvernes de Gandaillat, ainsi que celles effectuées en 1998-1999 à Berne-Enge (Dunning 2001, 20), à Besançon tout récemment. La disparition du crâne de la tombe n° 7 semble d'origine naturelle (cf. *supra*); on gardera toutefois en mémoire les prélèvements crâniens signalés dans les tombes celtiques (Flouest 1987, 18) qui pourraient être liés à un culte des ancêtres (Brunaux 1986, 89).
  - 28 C'est-à-dire un bracelet décoloré, orné d'une feuille de verre jaune, une technique apparue selon les régions, vers l'extrême fin du III<sup>e</sup>/début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et dont l'acmé se situe vers le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.



## Références bibliographiques

- Arslan 1995** : ARSLAN (E.) – La nécropole celtique de Garlasco (Prov. De Pavie). In: *L'Europe celtique du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Contacts, échanges et mouvements de populations*. Actes du II<sup>e</sup> symposium international d'Hautvilliers, 8-10 octobre 1992. Mémoire n° 9 de la Société Archéologique Champenoise, 1995, pp. 169-188.
- Barruol 1975** : BARRUOL (G.) – *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule: étude de géographie historique*. Paris, CNRS, 1975 (suppl. à la *RANarb*, 1).
- Bellet 1940** : BELLET (J.) – Notes sur la préhistoire de Lanslevillard. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, Saint-Jean-de-Maurienne, XII, 1, 1940, pp. 52-59.
- Billiet 1828** : BILLIET (A.) – Lettre au sujet des tombeaux et monuments découverts en 1827 près du col de La Magdeleine. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie*, 1<sup>re</sup> série, 3, 1828, pp. 235-245.
- Bolla 1991** : BOLLA (M.) – Considerazioni sulla funzione dei vasi in bronzi tardo-epublicani in Italia settentrionale. In: FEUGERE (M.), ROLLEY (C.) éd. – *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Actes de la table ronde CNRS, Lattes 26-28 avril 1990. Dijon, Université de Bourgogne, Centre de Recherche sur les techniques gréco-romaines, n° 13, 1991, pp. 143-153.
- Brunaux 1986** : BRUNAUX (J.-L.) – *Les Gaulois. Sanctuaires et rites*. Paris, Errance, 1986 (collection des Hespérides).
- Bruzek 1991** : BRUZEK (J.) – Proposition d'une nouvelle méthode morphologique dans la détermination sexuelle de l'os coxal. Application à la Chaussée-Tirancourt. *Rapport de la table ronde des 8-10 mai 1991 du GDR 742*, Saintes 1991, non publié, pp. 13-22.
- Bruzek et al. 1996** : BRUZEK (J.), CASTEX (D.), MAJO (T.) – Évaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal: approche pour une proposition d'une méthode de diagnose sexuelle. Actes du Colloque du GDR 742 du CNRS. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1995, n. s., t. 8, fasc. 3-4, 1996, pp. 491-502.
- Chemin 1972** : CHEMIN (R.), PRIEUR (J.) – Découverte d'une sépulture alpine de l'âge du Fer à Lanslevillard (Savoie). *Bulletin d'Études Préhistoriques Alpines*, IV, 1972, pp. 89-92.
- Chemin 1984** : CHEMIN (R.) – Les fibules de Maurienne. In: *10 ans d'archéologie en Savoie*, 1984, pp. 51-54.
- Choel 1991** : CHOEL (F.), GOY (C.), GUILHOT (J.-O.), HUMBERT (S.) – L'agglomération celtique de Besançon (Doubs), fouille du "parking de la Mairie" 1989-1990. In: *Les Celtes dans le Jura. L'âge du Fer dans le Massif jurassien (800-15 av. J.-C.)*. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 90-94.
- Feugère 1985** : FEUGÈRE (M.) – *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.* Paris, CNRS, 1985 (suppl. à la *RANarb*, 12).
- Flouest 1987** : FLOUEST (J.-L.) – Les cimetières gaulois en Champagne. In: *La céramique peinte gauloise du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.* Musée d'Épernay, 10 Juin-30 octobre 1987, pp. 17-19.
- Gambari 1995** : GAMBARI (F.) – I Celti in piemonte tra il VI ed il III secolo a. C.: I dati archeologici. In: *L'Europe celtique du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Contacts, échanges et mouvements de populations*. Actes du II<sup>e</sup> symposium international d'Hautvilliers, 8-10 octobre 1992. Mémoire n° 9 de la Société Archéologique Champenoise, 1995, pp. 77-87.
- Gebhart 1989** : GEBHARD (R.) – *Der Glassmuck aus dem Oppidum von Manching*. Die Ausgrabungen in Manching, Band 11, Römisch-germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts zu Frankfurt am Main, 1989.
- Gleirscher 1992** : GLEIRSCHER (P.) – "Tiroler" Cenisolafibeln? Eine neue Definition der Variante Vill. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 22, 1992, 93-99.
- Graue 1974** : GRAUE (J.) – *Die Gräberfeld von Ornavasso. Eine Studie zur Chronologie der Späten Latène- und Frühen Kaiserzeit*, Hamburger Beiträge zur Archäologie, Beiheft 1, 1974.
- Kaenel 1985** : KAENEL (G.) – Boire et manger à la fin de La Tène en Suisse occidentale. *Archéologie Suisse*, 8, 1985, pp. 150-159.
- Lambert 1994** : LAMBERT (P.-Y.) – *La Langue Gauloise*. Paris, Errance, 1994.
- Loison et al. 1991** : LOISON (G.), COLLIS (J.), GUICHARD (V.), avec la coll. de BENSIHAMED (L.), MARCHIANTI (D.), PELISSIER (E.) – Les pratiques funéraires en Auvergne à la fin du second âge du Fer; nouvelles données. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 30, 1991, pp. 97-111.
- Lovejoy 1985** : LOVEJOY (C.-O.), MEINDL (R.-S.), PRYZBECK (T.-R.), MENSFORTH (R.-P.) – Chronological Metamorphosis of the Auricular Surface of the Ilium: a New Method for the Determination of Adult Skeletal Age at Death. *American Journal of Physical Anthropology*, 68, 1985, pp. 15-28.
- Martin-Kilscher 1998** : MARTIN-KILSCHER (S.) – *Gräber der späten Republik und Kulturelle Identität*, Xanterner Berichte, Band 7, Rheinland-Verlag GMBH Köln, 1998, pp. 191-252.
- Masset 1982** : MASSET (C.) – *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*. Thèse de doctorat d'État en Sciences naturelles, Paris VIII, multi-graphiée, 1982, 301 pages.
- Miron 1991** : MIRON (A.) – La céramique peinte de l'âge du Fer dans la région de la Sarre et de la Moselle. In: *La céramique peinte celtique dans son contexte européen*. Actes du symposium international d'Hautvilliers 9-11 octobre 1987, Mémoire de la Société Archéologique champenoise, 5, suppl. au bulletin n° 1, 1991, pp. 265-272.
- Ortalli 1995** : ORTALLI (J.) – La necropoli celtica della zona "A" di Casalechio di Reno (Bologna), note preliminare sullo scavo del complesso sepolcrale e dell'area di culto. In: *L'Europe celtique du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., contacts, échanges et mouvements de populations*. Actes du II<sup>e</sup> symposium international d'Hautvilliers, 8-10 octobre 1992. Mémoire n° 9 de la Société Archéologique Champenoise, 1995, pp. 189-238.
- Prieur 1968** : PRIEUR (J.) – *La Province romaine des Alpes Cottiennes*. Publication du CERGR, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Lyon, 1968.
- Prieur 1977** : PRIEUR (J.) – *La Savoie antique. Recueil de documents*. Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Grenoble, 1977.
- Prieur 1981** : PRIEUR (J.) – *L'âge du Fer. Catalogue des collections des Musées de Chambéry*, 1981.
- Prieur 1983** : PRIEUR (J.) – *La Savoie des origines à l'an mil*. Rennes, 1983.
- Rémy et al. 1996** : RÉMY (B.), BALLEST (F.), FERBER (E.) – *La Savoie*. Carte Archéologique de la Gaule (C.A.G. 73), 1996.
- Salzani 1985** : SALZANI (L.) – Contributi per la conoscenza della tarda età del ferro nel Veronese. *Atti e Memorie della Accademia di Agricoltura Scienze e Lettere di Verona*, Anno Accademico 1983-1984, serie VI, vol. XXXV (CLX dell'intera collezione), 1985.
- Spagnolo Garzoli 1999** : SPAGNOLO GARZOLI (G.) – *Conubia gentium. La necropoli di Oleggio e la romanizzazione dei Vertamocori*. Palazzo Bellini, 23-gennaio-dicembre 1999, Omega Edizioni, 1991.
- Striwe 1996** : STRIWE (K.) – *Studien zur Nauheimer Fibeln und ähnlichen Formen der Spätlatènezeit*. Internationale Archäologie, VML, Espelkamp, 1996.
- Tizzoni 1991** : TIZZONI (M.) – La distribuzione del vasellame bronzeo nella Gallia Cisalpina durante il I secolo a. C. In: FEUGERE (M.), ROLLEY (C.) éd. – *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Actes de la table ronde CNRS, Lattes 26-28 avril 1990. Dijon, Université de Bourgogne, Centre de Recherche sur les techniques gréco-romaines, n° 13, 1991, pp. 155-159.
- Vannacci Luanzzi 1985** : VANNACCI LUNAZZI (G.) – Aspetti della cultura tardo La Tène in Lomellina. *Revue d'Études Ligures*, XLVIII<sup>e</sup> année, n° 1-4, janvier-décembre 1982. Institut International d'Études Ligures, Musée Bicknell, Bordighera, 1985, pp. 111-126.
- Viollier 1908** : VIOLLIER (D.) – *Étude sur les fibules de l'âge du Fer trouvées en Suisse. Essai de typologie et de chronologie*. Paris, 1908.
- Willigens 1991** : WILLIGENS (M.-P.) – L'âge du Fer en Savoie et Haute-Savoie. In: *Les Alpes à l'âge du Fer*. Paris, CNRS, 1991, pp. 157-226 (suppl. à la *RANarb*, 22).
- Wyss 1975** : WYSS (R.) – Sépultures, sanctuaires, sacrifices et leurs relations avec l'habitat en Suisse à l'époque celtique. In: DUVAL (P.-M.), KRUTA (V.) éd. – *L'habitat et la nécropole à l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, 1975, pp. 75-86.